

## CAHIER DE REVENDEICATIONS

### Mise en œuvre de l'ORFO 2022-23 à Genève

La réforme profonde de l'ordonnance de formation fédérale du CFC est un impératif fédéral qui doit être mis en œuvre dès la rentrée 2023. Pourtant, au cours des séances de présentation de l'état d'avancement de sa mise en œuvre à Genève, le corps enseignant s'est aperçu que ses contours sont encore très flous pour le canton. Cet état des lieux et les choix présentés ont suscité énormément d'inquiétude. L'UNION a donc organisé une journée d'étude sur la question.

La réforme de l'école de commerce est en marche dans tout le pays. Depuis plusieurs années, les cantons se préparent à une mutation en profondeur. À Genève, le chef de projet a pris ses fonctions il y a 6 mois...

Les changements organisationnels et certaines pistes de choix de modèles ont été anticipés partout en Suisse, créant parfois des inquiétudes et des résistances comme dans le canton de Vaud qui a organisé des assises. À Genève, on annule les lieux de rencontre avec les partenaires et on travaille en vase clos au sein de groupes de travail.

Partout en Romandie, les enseignant·e·s connaissent les contours de la réforme, les plans d'étude, les moyens d'enseignement depuis plusieurs mois. À Genève, on vient de changer de modèle et tout le reste est flou...

Devant l'ampleur du changement de posture professionnelle, les cantons ont obtenu un délai pour la mise en œuvre d'une année pour ... former le corps enseignant. À Genève, aussi, on formera le corps enseignant en janvier 2023... mais il ne saura pas sur quoi.

Afin d'aménager le cadre proposé par la direction général, l'UNION a donc organisé une journée d'étude, afin de réfléchir, entre professionnel·le·s de terrain, à un modèle opérationnel applicable en fonction du peu d'éléments décidés jusqu'ici. Le fruit de ces réflexions est listé ici sous forme de revendications, puisque les séances de concertation ont été soit annulées, soit ignorées.

### **Alternance Pratique professionnelle intégrée et École professionnelle**

- En deuxième année, semestre bloc (16 semaines PPI + 2 semaines de gym) avec un nombre de groupes pair en école avec les langues intégrées dans la pratique professionnelle
- Spécialisation en bloc en 2<sup>e</sup> année à l'espace entreprise
- En 3<sup>e</sup> année, 2 journées à l'espace-entreprise et 3 journées en école contiguës et continues
- Suppression des lissages en école
- Stage hors de l'établissement scolaire d'affectation
- Recyclage identique
- Organisation de groupe de disciplines et/ou groupe de compétences au niveau établissement et intercantonal
- Maximum deux domaines de compétences par enseignant·e en école

## Identité professionnelle

- Une identité institutionnelle commune
- Renforcer l'idée de l'appartenance au CFP Commerce
- Organisation horizontale (groupe de discipline / groupe de compétence ?)
- Reconnaissance du statut de maître d'enseignement professionnel pour les enseignant·e·s de l'espace entreprise
- Mettre en place un complément de formation pour permettre aux enseignant·e·s professionnel·le·s d'enseigner dans l'enseignement général

## Conditions de travail

- Application des fourchettes de postes et du calcul de périodes d'enseignement réglementaire pour tous les enseignements du CFP Commerce
- Outils communs de coordination, centrés sur l'élève (MEMO, NBDS, dossier d'élève, Focus, LivEE, etc.).
- Temps de coordination interne et externe permanent (dégrèvements pour équipe pédagogique et groupe de discipline ou de compétence).
- Demi-journées d'échange de pratiques EE-EC P 2023 et P2024
- Investissements suffisants dans les aspects techniques (wifi, prises électriques, postes de maintenance, renouvellement, etc.).
- Diffusion de la liste du matériel et de son budget précis pour les apprenti·e·s et communication au printemps 2023 et communiqué au CO.
- Dépôt des demandes d'aides financières lors de l'inscription en ligne avec décision avant la rentrée
- Mise à disposition par le CFP Commerce de tout le matériel, informatique ou non, nécessaire aux élèves
- Diffuser au personnel enseignant les informations utiles à son travail (grille horaire, plan d'études et moyens d'enseignement) propres à lui permettre de se préparer avant les formations

## Pédagogie

- Conserver l'étude de la deuxième langue étrangère (nationale ou non) en 3e année
- Effectif 24 apprenti·e·s pour 2 maître·se·s d'enseignement professionnel pour les duos, préservation des effectifs de classes de la filière B (20 élèves pour un·e enseignant·e), des effectifs restreints et demi-groupes dans les cours concernés